République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Mohamed Boudiaf de M'Sila
Sous-direction du Personnel et de la Formation

Avis de recrutement et/ou de concours sur titre pour l'accès au corps des Maitres assistants, grade : Maitre assistant, au titre de l'année 2025.

L'Université Mohamed Boudiaf de M'Sila annonce l'ouverture d'un recrutement et/ou d'un concours sur titre pour l'année 2025 pour l'accès au corps des Maitres assistants, grade de maitre assistant, conformément aux filières, spécialités et postes budgétaires spécifiés dans le tableau joint à cette annonce.

Les candidats doivent déposer leurs dossiers exclusivement sur la plateforme numérique "Progres" via le lien électronique suivant : https://progres.mesrs.dz/webrecrutement .

Pour le recrutement et/ou le concours sur titre pour l'accès au grade des Maitre assistant, les dossiers de candidature doivent contenir les documents suivants :

- Une demande manuscrite pour participer au concours.
- Une (1) copie de la carte d'identité nationale.
- Une (1) copie du diplôme ou du certificat requis.
- Un formulaire d'information que vous devez remplir et signer. Ce formulaire est à déposer sur la plateforme numérique "Progres" et peut être téléchargé depuis le site officiel de la Direction Générale de la Fonction Publique (dgfp.gov.dz) ou de l'Université Mohamed Boudiaf de M'Sila (https://www.univ-msila.dz/site).
- Un certificat de non-affiliation (CNAS/CASNOS) pour les personnes non salariées.
- Une autorisation de participation signée par l'autorité de nomination si vous êtes salarié.

Les candidats admis définitivement au recrutement et/ou au concours sur titre doivent, avant leur nomination au grade de Maitre assistant, compléter leur dossier de candidature avec les documents suivants :

- Une (1) copie d'un certificat justifiant leur situation vis-à-vis du service national.
- Un extrait du casier judiciaire.
- Un (1) extrait de l'acte de naissance.
- Deux (2) certificats médicaux (médecine générale et un certificat de médecine des maladies thoraciques délivré par un médecin spécialiste) attestant de l'aptitude du candidat à occuper le poste.
- Deux (2) photos d'identité.

En plus des documents susmentionnés, les dossiers des candidats définitivement retenus pour le recrutement doivent inclure, en particulier, les éléments suivants :

- Une copie des documents attestant des travaux scientifiques réalisés par le candidat dans le domaine de sa spécialité et de sa filière, avant ou après l'obtention du diplôme requis (une copie des publications et communications scientifiques, ainsi qu'une copie de la page de l'ouvrage scientifique comportant le numéro international normalisé du livre (ISBN)), le cas échéant.
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans le domaine de l'enseignement dans des établissements d'enseignement supérieur (selon le modèle spécifié, téléchargeable sur le site web de l'Université de M'sila), le cas échéant.
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans le domaine de l'enseignement après l'obtention du diplôme requis, dans des établissements relevant d'autres secteurs d'activités, accompagnés d'un certificat d'affiliation délivré par l'organisme de sécurité sociale concerné, le cas échéant.
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat après l'obtention du diplôme requis en occupant des postes d'encadrement au sein d'institutions et d'administrations publiques et/ou d'établissements et d'organismes publics et privés, accompagnés d'un certificat d'affiliation délivré par l'organisme de sécurité sociale concerné, le cas échéant.
- Une fiche familiale pour les candidats mariés.
- Une copie d'une carte attestant de l'invalidité du candidat, le cas échéant.

Le délai d'inscription pour le recrutement et/ou le concours sur titre via la plateforme numérique "Progres" est fixé à quinze (15) jours ouvrables à compter de la date de la première publication dans la presse écrite.

L'absence du candidat à l'entretien avec le comité de sélection à la date et à l'heure précisées dans la convocation entraîne son exclusion du recrutement et/ou du concours sur titre.

Chaque candidat peut consulter les résultats de son dossier de candidature pour le recrutement et/ou le concours sur titre pour le poste de Maitre assistant via la plateforme numérique "Progres" en utilisant son compte électronique, après leur publication sur le site web officiel de l'université.

Annexe à l'avis de recrutement et/ou de concours sur titre pour rejoindre le corps des Maitres assistants, grade : Maitre Assistant, Au titre de l'année 2025.

Etablissement	Filières	Spécialités demandées dans chaque filières	Nombre de poste ouverts	Conditions
Université Mohamed Boudiaf de M'sila	Architecture	Architecture	01	Recrutement sur titre : Parmi les titulaires d'un doctorat d'État, d'un doctorat en sciences ou d'un diplôme reconnu comme équivalent.
	Sciences Vétérinaires	Toutes les spécialités de la filière	02	
	Sciences biologiques	Biochimie appliquée	01	
	Anglais	Toutes les spécialités de la filière	01	
	Informatiques	Toutes les spécialités de la filière	01	
	Sciences islamiques	Jurisprudence des transactions financières contemporaines	01	